



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 24666

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'efficacité du dispositif d'insertion sociale et professionnelle. Dans son dernier rapport, l'Inspection générale des finances, préconise, compte tenu des constats d'insuffisant ciblage du dispositif, qu'il est nécessaire que Pôle emploi s'organise pour éviter le reproche de manque de réactivité (notamment dans le cas de missions proposées par une ETTI). Il lui demande si le Gouvernement compte suivre cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24666

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4380

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)